

LE PROGRAMME « BUGATTI CERTIFIED PRE-OWNED » : LA GARANTIE D'UNE QUALITÉ INCOMPARABLE



Les véhicules Bugatti sont conçus pour des performances extrêmes : un savant équilibre entre ingénierie mécanique et ingénierie électrique leur permet d'atteindre des résultats incomparables. A l'instar des meilleurs chevaux de course, ils requièrent les meilleurs soins prodigués par les experts les plus qualifiés afin de leur permettre de fonctionner au maximum de leurs capacités. Le nouveau programme « Bugatti Certified Pre-Owned » permet à toute une série de modèles

Bugatti — des véhicules d’occasion ayant déjà fait le bonheur d’un précédent propriétaire — de bénéficiaire de ce service d’entretien en toute confiance.

Avec le lancement de ce programme certifié par la marque, ceux qui choisiront d’acquérir une Veyron ou une Chiron d’occasion par le biais d’un partenaire Bugatti agréé pourront le faire en toute sérénité avec la certitude que le véhicule qu’ils achètent répond aux normes de qualité incomparables qu’ils sont en droit d’attendre d’un véhicule portant le fameux « macaron ». Pour être éligible au programme « Bugatti Certified Pre-Owned », le véhicule doit subir une inspection rigoureuse en 110 points. Celle-ci doit être effectuée par le partenaire Bugatti en charge de la revente dans les six mois précédant la vente. Si l’un de ces points de contrôle est jugé inacceptable, le défaut doit être corrigé pour que la voiture puisse être certifiée. Une garantie de 12 mois accompagne également la vente de véhicules d’occasion via le nouveau programme de certification : une tranquillité d’esprit absolue pour l’acquéreur.

La garantie d’un an pour les Chiron d’occasion certifiées est tout aussi complète que la garantie originale fournie pour tout achat d’un véhicule neuf : elle couvre toutes les pièces ainsi que la main-d’œuvre en cas de défaut mécanique ou électrique, de corrosion ou de défaut de peinture. Pour les Veyron, la garantie concerne tous les composants mécaniques et électriques, pièces et main-d’œuvre comprises. Cette garantie s’applique dans le monde entier. Ainsi, si un client achète un véhicule au Moyen-Orient mais qu’il est amené à le conduire en Europe, il pourra bénéficier de la même couverture auprès de tous les partenaires européens agréés.

Seuls les prestataires Bugatti agréés sont habilités à effectuer les prestations qui entrent dans le cadre de cette garantie et seules des pièces de rechange Bugatti originales peuvent être utilisées. Ces pièces de rechange bénéficient d’une garantie distincte de deux ans qui couvre leur remplacement et la main-d’œuvre. En bonus, les acquéreurs d’un véhicule d’occasion certifié bénéficient d’un entretien annuel auprès de l’un des partenaires officiels Bugatti, à effectuer au cours de la première année suivant l’achat.

Le réseau international Bugatti, composé de partenaires de confiance à travers le monde, offre une expertise et un savoir-faire inégalés. Dans le cadre du programme « Bugatti Certified Pre-Owned », le recours à des partenaires agréés garantit une qualité de service maximale et une prise en charge par des techniciens hautement qualifiés — une prestation que l’on ne retrouve nulle part ailleurs — ainsi que la continuité de la garantie sur les pièces et accessoires Bugatti.

Tous les prestataires de services Bugatti peuvent proposer des véhicules d’occasion certifiés portant ce nouveau label de qualité, et tous les clients effectuant un achat via ce nouveau programme se verront remettre une certification officielle pour leur véhicule.

Hendrik Malinowski, Directeur des Ventes et du Marketing de Bugatti Automobiles, a déclaré : « Les Veyron et les Chiron sont de vraies icônes automobiles, des hypersportives ayant établi de nouvelles normes à des niveaux sans égal. Grâce à notre nouveau programme « Bugatti Certified Pre-Owned », ceux qui souhaitent savourer l’incomparable excellence d’une Veyron ou d’une Chiron en choisissant un véhicule d’occasion peuvent désormais bénéficier d’un service client remarquable et d’un souci du détail que seuls les partenaires Bugatti agréés sont capables d’offrir. »